



INDRE-ET-LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°37-2022-06024

PUBLIÉ LE 16 JUIN 2022

Sommaire

Préfecture d'Indre et Loire /

37-2022-06-15-00006 - Arrêté composition1 Appel lycée (2 pages)	Page 3
37-2022-06-15-00004 - Arrêté composition2 Appel fin de 3e (2 pages)	Page 6
37-2022-06-15-00007 - Arrêté composition2 Appel lycée (2 pages)	Page 9
37-2022-06-15-00005 - Arrêté composition3 Appel fin de 3e (2 pages)	Page 12
37-2022-06-15-00008 - Arrêté composition3 Appel lycée (2 pages)	Page 15
37-2022-06-15-00009 - Arrêté composition4 Appel lycée (2 pages)	Page 18
37-2022-06-15-00003 - Arrt composition1 Appel fin de 3e (2 pages)	Page 21

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-06-15-00006

Arrêté composition1 Appel lycée

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

La présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Présidente : Monsieur Vincent CALENTIER
Proviseur du lycée Balzac à Tours

Madame Corinne CINELLI
Proviseure adjointe du lycée Martin Nadaud
à Saint-Pierre-des-Corps

Monsieur Jean-Christophe PERRIN
Proviseur adjoint du lycée Choiseul à Tours

Madame Héloïse DESAMBLANC
Conseillère Principale d'Education
Lycée Léonard de Vinci à Amboise

Madame Anne-Virginie BROTONS
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
de Joué-lès-Tours

Monsieur Emmanuel FAUSSABRY, professeur PLP
Lettres-Histoire, lycée Bayet à Tours

Monsieur Bruno MANCINI, professeur agrégé
Anglais, Lycée Balzac à Tours

Madame Sophie MERCIER, professeure agrégée,
Mathématiques, Lycée Rabelais à Chinon

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Monsieur Mikaël AUDOIN, FCPE
Madame Cécile JOUBERT, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Claire GAROT - Médecin de santé Conseillère technique auprès du directeur académique
Madame Véronique DESPIERRE, assistante sociale scolaire – lycée Grandmont à Tours

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 20 juin 2022.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 15 juin 2022
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire

Christian MENDIVE

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-06-15-00004

Arrêté composition2 Appel fin de 3e

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

La présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Présidente : Madame Agnès CHARDAC
Proviseure du LP d'Arsonval à Joué-lès-Tours

Madame Laurence GRENIER
Principale du collège Jacques Decour
à Saint-Pierre-des-Corps

Monsieur François LECUYER
Principal adjoint du collège Anatole France à
Tours

Madame Cécile LEMAÎTRE
Conseillère Principale d'Education
Collège La Rabière à Joué-lès-Tours

Madame Patricia GAY
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
de Tours

Madame Dominique MARTINEZ, professeure
certifiée Anglais, Collège Alcuin à
Cormery

Madame Fabienne REYNAUD, professeure certifiée
Lettres, Collège Lucie et Raymond Aubrac à Luynes

Monsieur Matthieu VERRIER, professeur certifié,
Mathématiques, Collège Ronsard à Tours

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Jessica COMBO, FCPE
Monsieur Stéphane TARDIF, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Claire GAROT - Médecin conseillère technique – Direction académique de Tours
Madame Ilona SCIABBARRASI, assistante sociale scolaire – Lycée professionnel Chaptal à Amboise

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2022.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 15 juin 2022
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,

Christian MENDIVE

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-06-15-00007

Arrêté composition2 Appel lycée

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

La présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Président : Monsieur Stéphane BLARDAT
Proviseur du lycée Descartes à Tours

Madame Georgia BOUTEILLER
Proviseure adjointe du lycée Léonard de Vinci
à Amboise

Madame Stéphanie LEVEQUE
Proviseure adjointe du lycée François Clouet à
Tours

Madame Sylvie TARRADE
Conseillère Principale d'Education
Lycée Rabelais à Chinon

Madame Patricia GAY
Directrice du Centre d'Information et d'Orientation
de Tours

Monsieur Sylvain FAUVINET, professeur PLP,
Lettres, Histoire, LP d'Arsonval à Joué-lès-Tours

Madame Fanny ORIO, professeure certifiée
Physique-Chimie, Lycée Paul Louis Courier à Tours

Madame Dominique PIERRIN, professeure certifiée
Mathématiques, lycée Grandmont à Tours

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Florence GOMÈS, FCPE
Madame Khadidja HIMRI , FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Claire GAROT - Médecin de santé Conseillère technique auprès du directeur académique
Madame Marie ROSSIN, assistante sociale scolaire – collègue André Bauchant à Château-Renault

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 20 juin 2022.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 15 juin 2022
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,

Christian MENDIVE

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-06-15-00005

Arrêté composition3 Appel fin de 3e

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

La présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Président : Monsieur Eric DELANGUE
Proviseur du LP François Clouet à Tours

Madame Anne CERTIN-SETTINI
Principale du collège André Malraux à Amboise

Madame Sophie FOUCHER-MAILLARD
Principale adjointe du collège Michelet à Tours

Monsieur Bruno CHARPIN
Conseiller Principal d'Education
Collège Jules Ferry à Tours

Madame Sophie PATHOUOT-LOBRY
Psychologue de l'Education Nationale au Centre
d'Information et d'Orientation de Tours

Monsieur Dimitri HUET, professeur agrégé,
Mathématiques, Collège Jean Roux à Fondettes

Madame Muriel LE-PAPE, professeure certifiée
Français, Collège La Béchellerie
à Saint-Cyr-sur-Loire

Monsieur Yoann SEVESTRE, professeur certifié,
Histoire-Géographie, Collège Balzac
à Azay-le-Rideau

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Niouma CAMARA, FCPE
Madame Florence GOMÈS, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Claire GAROT - Médecin conseillère technique – Direction académique de Tours
Madame Anaïs SEBES, assistante sociale scolaire – collège Jacques Decour à Saint-Pierre-des-Corps

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2022.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 15 juin 2022
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire

Christian MENDIVE

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-06-15-00008

Arrêté composition3 Appel lycée

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

La présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Présidente : Madame Isabelle FERNANDES
Proviseure du lycée Jean Monnet à Joué-lès-Tours

Madame Estelle LABAUME-GOLVIN
Proviseure adjointe du lycée Thérèse Planiol à
Loches

Monsieur Pascal SETTINI- CERTIN
Proviseur adjoint du lycée Victor Laloux à Tours

Madame Sylvie RAOELISON
Conseillère Principale d'Education
Lycée Thérèse Planiol à Loches

Madame Mélanie HEULARD
Psychologue de l'Education nationale au Centre
d'Information et d'Orientation de Joué-lès-Tours

Monsieur Stéphane GENET, professeur agrégé
Histoire Géographie, lycée Choiseul à Tours

Madame Isabelle KNOR, professeure certifiée
Lettres, Lycée Paul Louis Courier à Tours

Monsieur Abdesselam OUADJOU, professeur PLP,
Maths Sciences Physiques, Lycée Eiffel à Tours

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Christelle BINEAU, FCPE
Madame Niouma CAMARA, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Claire GAROT - Médecin de santé Conseillère technique auprès du directeur académique
Madame Florence THIREAU, assistante sociale scolaire – collègue Michelet à Tours

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 20 juin 2022.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 15 juin 2022
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire

Christian MENDIVE

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-06-15-00009

Arrêté composition4 Appel lycée

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de seconde et de fin de première générale et technologique, fin de première CAP, fin de seconde et de première professionnelle est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

La présidente : Madame Hélène GERVAIS
I.E.N. Information et Orientation, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Président : Monsieur Jean-Pierre GUILBERT
Proviseur du lycée Thérèse Planiol à Loches

Monsieur Patrick BLANCHARD
Proviseur adjoint du lycée Descartes à Tours

Madame Nathalie CANEVET
Proviseure adjointe du lycée Becquerel à Tours

Madame Najia MEDJAHED
Conseillère Principale d'Education
Lycée Martin Nadaud à Saint-Pierre-des-Corps

Madame Marie-Claire BOURGUELAT
Psychologue de l'Education nationale au Centre
d'Information et d'Orientation de Loches

Monsieur Christophe CAURE, professeur agrégé
Lettres, lycée Balzac à Tours

Madame Claire LHERITIER, professeure certifiée
Physique-Chimie, Lycée Vaucanson à Tours

Madame Chantal VALENCE professeure certifiée,
Mathématiques, lycée Jean Monnet
à Joué-lès-Tours

MEMBRES SUPPLÉANTS :

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Jessica COMBO, FCPE
Madame Louise MEIRELESS, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Claire GAROT - Médecin de santé Conseillère technique auprès du directeur académique
Monsieur Fabien TESTE, assistant social scolaire – lycée Descartes à Tours

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 20 juin 2022.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 15 juin 2022
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire,

Christian MENDIVE

Préfecture d'Indre et Loire

37-2022-06-15-00003

Arrt composition1 Appel fin de 3e

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale d'Indre-et-Loire

- VU** les articles D 331-23 à D 331-45 du Code de l'Education ;
- VU** l'arrêté du 14 juin 1990 fixant la composition de la commission d'appel ;
- VU** l'arrêté du 10 février 2009 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1992 relatif aux voies d'orientation ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission d'appel de fin de troisième est la suivante :

REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

MEMBRES TITULAIRES :

La présidente : Madame Hélène GERVAIS,
I.E.N. Information et Orientation, représentante du directeur académique des services de l'éducation nationale de l'Indre-et-Loire, pour le second degré

Vice-Présidente : Madame Véronique DASSY
Proviseure du LP Martin Nadaud
à Saint-Pierre-des-Corps

Monsieur Nicolas CARLI BASSET
Principal adjoint du collège Champ de la Motte
à Langeais

Madame Caroline VILLARD
Principale du collège Vallée Violette à
Joué-lès-Tours

Madame Muriel BERTON
Conseillère Principale d'Education
Collège Pablo Neruda à Saint-Pierre-des-Corps

Madame Anne-Virginie BROTONS
Directrice du centre d'Information et d'Orientation de
Joué-lès-Tours

Monsieur Julien CHAMBRIN, professeur certifié
Sciences physiques, Collège Gaston Huet à
Vouvray

Madame Karin DUPERRE, professeure certifiée
Français, Collège Rameau à Tours

Madame Laëtitia LARUE, professeure certifiée

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

MEMBRES TITULAIRES :

Madame Cécile JOUBERT, FCPE
Monsieur Vincent SERRIER, FCPE

MEMBRES SUPPLÉANTS :

ARTICLE 2 : La commission peut s'adjoindre un médecin de santé et une assistante sociale scolaire :

Docteur Claire GAROT - Médecin conseillère technique – Direction académique de Tours
Madame Naïma SOLVET, assistante sociale scolaire – Collège Jules Ferry à Tours

ARTICLE 3 :

Les membres de la commission d'appel sont désignés pour la durée d'un an. Le présent arrêté prend effet au 17 juin 2022.

ARTICLE 4 :

Le secrétaire général de la direction académique d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours le 15 juin 2022
Pour la rectrice et par délégation,
L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale d'Indre-et-Loire

Christian MENDIVE